

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 19 DECEMBRE 2016

Président: Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire: Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents: Francis Hagger
Christian Burger
Jean-Luc Kuenlin
Philippe Fragnière

Excusée : Françoise Kuenlin

Nombre de participants: 31

Auditeur: 1

Excusés: Alexandre et David Giovannini, Jérôme Fernandez, Bénédicte Hagger, Kim et Thomas de Gottrau, Jérémy Jordan, Chantal et Simon Kuenlin, Pascal Köstinger, Barbara Burger, Christiane Büchi, Thibault Oberson, Martine von der Weid, Theresa de Weck.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée conformément aux dispositions légales par invitation personnelle, avis dans la feuille officielle et au pilier public.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés: pas d'opposition.

Nomination de deux scrutateurs: M. Nicolas de Diesbach et M. Olivier Oberson.

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 12 mai 2016

Le PV est lu par la secrétaire.

Le président soumet le PV à l'assemblée pour approbation au vote par main levée : **le PV est approuvé à l'unanimité**

2. Budget 2017

C'est le principal objet de la soirée. Le conseil communal souligne que la commune va au devant d'investissements importants. Au printemps, le conseil communal a prévu de présenter l'ensemble des investissements qui attendent la commune pour les 4 à 5 prochaines années.

Le budget 2017 présente un léger déficit de Fr. 6'667.-. A relever que les prévisions pour les recettes fiscales sont prudentes. Le président passe la parole à Christian Burger pour la présentation du budget à l'aide d'un power point.

Budget de fonctionnement

Administration

Pas de question.

Ordre public

Pas de question.

Enseignement et Formation

Pas de question.

Culte, culture et loisirs

Pas de question.

Santé

Pas de question.

Le président ajoute que sous ce poste, la presque totalité des montants sont des charges liées.

Affaires sociales

Pas de question.

Transports et communications

Pas de question.

Protection, Aménagement et environnement

Pas de question.

Economie

Pas de question.

Finances et impôts

Pas de question.

Le président remercie Christian Burger pour sa présentation.

Budget des investissements

Administration communale

Fr. 3'500.- pour la pose d'une alarme conjointe avec la Menuiserie Oberson.

Pas de question.

Aménagement des routes communales

Il s'agit de Fr. 225'00.- répartis comme suit:

Fr. 150'000.-, report des travaux de la Rte des Grandchamps prévus en 2016. Ces travaux n'ont pas pu être exécutés en raison des réponses tardives pour les subventions.

Fr. 75'000.- sont prévus pour le tronçon allant du manège à la Croix vers la Rte de la Schürra.

Pas de question.

Approvisionnement en eau

Fr. 120'000.- sont prévus pour le remplacement de la conduite qui va de Tinterin à Morvin. En 2016, il y a eu cinq réparations sur cette conduite.

Pas de question.

Epuration

En lien avec le dossier du PAL, une step doit être réalisée pour le hameau de Pierrafortscha. Elle se situera près de Maison Rouge. Les Fr. 25'000.- demandés serviront à l'élaboration d'un projet détaillé, à la mise à l'enquête et à l'étude de la répartition des frais contribuables-commune.

Q: M. Claude Freiburghaus demande quel type de step est prévu?

R: une solution préfabriquée est envisagée comme on peut en trouver chez Créabéton.

Q: Mme de Gottrau demande où ira l'eau qui sort de la step ?

R: l'eau épurée peut être rejetée dans un cours d'eau. Dans le cas présent, dans le ruisseau qui mène à l'étang.

Le président informe que les solutions individuelles feront partie du dispositif d'épuration sur le territoire communal.

Plan d'aménagement local

Fr. 20'000.- pour réaliser la dernière étape du PAL. Au terme de l'enquête préalable, la commission d'aménagement a demandé de défendre le projet déposé au Canton.

Q: A. Berger demande si les habitants seront informés ?

R: oui, c'est une obligation légale d'informer la population avant la mise à l'enquête finale.

4. Rapport de la commission financière

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz-Fragnière qui représente la commission financière.

Elle donne lecture du rapport qui recommande à l'assemblée d'approuver le budget tel que présenté. La commission financière remercie le personnel et les conseillers pour leur bonne collaboration.

Pas de question.

5. Approbation du budget de fonctionnement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation chaque investissement:

Routes communales : Fr. 225'000.- : **approuvé à l'unanimité.**

Approvisionnement en eau : Fr. 120'000.- : **approuvé à l'unanimité.**

Epuration : Fr. 25'000.- : **approuvé à l'unanimité.**

Plan d'aménagement local : Fr. 20'000.- : **approuvé à l'unanimité.**

Approbation du budget de fonctionnement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le budget de fonctionnement:
le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

6. Election de l'organe de révision

Le président passe la parole à la commission financière.

Mme Sarah Mivelaz-Fragnière informe l'assemblée que tous les 3 ans, l'assemblée doit élire l'organe de révision. Un mandat peut être reconduit une fois pour une durée de 3 ans. La société Fiducum a révisé les comptes de 2013 à 2015. La commission financière propose à l'assemblée de reconduire la société Fiducum pour 3 ans, c'est-à-dire les exercices 2016, 2017 et 2018.

Pas de question

Le président soumet la proposition d'élire pour 3 ans la société Fiducum en tant qu'organe de révision. **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

7. Election complémentaire à la commission des naturalisations

Lors de l'assemblée du 12 mai 2016, le syndic a malheureusement oublié un nom sur la liste des personnes à élire pour la commission des naturalisations. Il s'en excuse auprès de Martine von der Weid. C'est pourquoi il propose à l'assemblée d'élire Mme Martine von der Weid comme membre de la commission des naturalisations.

Mme Martine von der Weid est élue à l'unanimité et applaudie.

8. Divers

Le président donne la parole à l'assemblée.

Q: M. André Berger demande si on sait déjà quand aura lieu la séance d'information pour la step ?

R: Non pas encore, cela dépend de l'avancement des différents dossiers et le conseil communal fera une séance d'information générale pour l'ensemble des investissements.

Q: M. N. de Diesbach remercie pour l'interdiction faite aux camions de traverser un tronçon du village mais serait-il possible d'y ajouter une hauteur ou largeur maximale ?

R: le conseil communal va étudier la question

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Il convie les citoyennes et citoyens pour une agape qui sera servie au terme de l'assemblée.

L'assemblée est close à 20h45.

Pierrafortscha, le 22 décembre 2016

Le Président

La Secrétaire :

Jean-Luc Kuenlin

Jocelyne Cotting